

Extrait du Histoire et généalogie de Longpré les Corps Saints

<http://sumobonsai.free.fr/spip.php?article68>

# Les cloches.

- Histoire de Longpré - Les cloches. -

Date de mise en ligne : dimanche 22 juillet 2007

---

**Histoire et généalogie de Longpré les Corps Saints**

---

### Les cloches.



Du XIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, le village a possédé simultanément deux églises : l'église paroissiale St Martin et l'église collégiale Notre-Dame. La première fut abandonnée dès le XIV<sup>e</sup> siècle par les paroissiens qui fréquentèrent l'autre de préférence. Jusqu'à sa destruction au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'église paroissiale n'était plus l'objet du culte que trois fois par an, les jours des deux fêtes de Saint Martin, en juillet et novembre, et les jours des rogations. C'est par divers Concordats de 1365, 1667 et 1698 que furent réglés les droits respectifs du Chapitre et du Curé dans l'église collégiale. On n'a aucun renseignement sur les cloches de l'église paroissiale Saint Martin. Au sujet de l'église collégiale Notre-Dame, le Concordat de 1365 parle de « une des moiennes clocques » et « des petites clocques » ; celui de 1667 mentionne en outre les « grosses cloches ». Il y avait donc six cloches. D'ailleurs, lors de la refonte de 1698, on parle des « six anciennes ». Dans le Concordat de cette dernière année, il est dit que le métal des cloches cassées et entières appartiendra à la paroisse pour être refondu en cloches placées dans le clocher ; « parmi lesquelles cloches il y en aura une petite, de la grosseur environ d'une des petites des six anciennes, qui sera placée dans le petit campanart que le Chapitre prétend faire sur le choeur ou même dans le clocher, à la volonté du Chapitre. (les Concordats sont reproduits dans un manuscrit écrit vers 1732 appartenant à M. Jean Masson, à Amiens). Trois cloches furent refondues en 1698, vraisemblablement par Pierre et Antoine Chapperon d'Amiens car ces deux fondeurs sont témoins le 4 octobre 1698 à un acte notarié, passé à Longpré. Ces cloches furent montées dans le nouveau clocher le 8 octobre 1701 ; l'église avait été privée de clocher depuis 36 à 37 ans, qu'il fut renversé et ruiné de fond en comble. « Le mercredi 12<sup>e</sup> jour d'octobre 1701, au matin, la petite cloche du Chapitre pezant environ un cen et marquée dans deux différents endroits des sceaux du Chapitre, a été bénite par Monsieur le doien de Longpré, et nommée Marie Marguerite par Mr et Made de Buissy, seigneur et patron de l'église de Longpré, qui ont donné en tout la somme de 20 livres ». Les cloches une fois montées, « la voûte du clocher... a été heureusement achevée par Jean Duval, maître maçon demeurant à Fontaines, le 22 décembre 1701 » ; la flèche de pierre du

clocher avait été achevée par le même le 22 août précédent. (manuscrit Masson) Le 17 mars 1753, Mre Pierre François Fresnoy, doyen du Chapitre, fit relever par Charles Sellier, notaire à Airaines, les inscriptions des trois cloches de 1698, en vue de « la conservation des droits honorifiques dont ses prédécesseurs et luy sont en possession comme doyen » (minutes Me Dacheux, notaire à Airaines - Le doyen tenait à bénir les cloches et craignait que le curé ne lui disputât cet honneur.)

### 1ère cloche :

« VÉNÉRABLE ET DISCRETE PERSONNE MR JEAN MARINEAU, PRESTRE, CHANOINE ET DOYEN DE LONGPREZ, NOUS A BÉNITES. MRE JOSEPH DE MONTIGNY, CHEVALIER, SEIGNEUR CHATELLAIN DE LONG, LONGPREZ ET AUTRES LIEUX, ET DAME ÉLISABETH GEORGETTE, FEMME DE FRANÇOIS DE HOLANDE, SEIGNEUR DE BÉTHENCOURT-RIVIÈRE ET AUTRES LIEUX, PRÉSIDENT TRÉSORIER DE FRANCE EN LA GÉNÉRALITÉ DE PICARDIE, MONT NOMMÉE MARIE ÉLISABETH, 1698. NOUS APPARTENONS AUX PAROISSIENS DE LONGPREZ. »

### 2ème cloche :

« MRE PIERRE BONNAVENTURE, SEIGNEUR DE MONTOMER, CONSEILLER DU ROY, ESLEU EN L'ÉLECTION DE PONTHEU, ET DAMOISELLE ANTOINETTE DANZEL, ESPOUSE DE NOBLE HOMME CHARLES LE SERGEANT SR DE MERVILLE, AVOCAT EN PARLEMENT, MONT NOMMÉE MARIE ANTOINETTE, 1698. »

### 3ème cloche :

« MRE FRANÇOIS MARIE, ÉPOUX DE FRANÇOISE JOURDAIN, LABOUREUR À BÉTHENCOURT RIVIÈRE, ET MARIE JOURDAIN, VEUVE DE MATHIEU DECOIEQUE, LABOUREUR À LONGPREZ, MONT NOMMÉE MARTINE, 1698. »

Voici maintenant les inscriptions des deux cloches refondues en 1753 par un lorrain ambulant au nom inconnu :

### Grosse cloche :

« L'AN 1753 J'AY ESTÉ BÉNITE PAR VÉNÉRABLE ET DISCRET MRE PIERRE FRANÇOIS FRESNOY, DOYEN ET CHANOINE DU CHAPITRE DE LONGPREZ AUX CORPS-SAINTS. MRE HONORÉ CHARLES DE BUISSY, CHEVALIER, SEIGR DE LONGPREZ ET AUTRES LIEUX, FONDATEUR ET PATRON DE CETTE ÉGLISE, ET DAME MARIE JOACHINE ROSE GOUGIER, ÉPOUSE DE MRE NICOLAS BARTHELEMY DE LOUVENCOURT, CHER, SEIGNEUR DE BÉTHENCOURT-RIVIÈRE, MONT NOMMÉE MARIE HONORÉE. MOY ET MES DEUX SOEURS NOUS APPARTENONS AUX HABITANS, ROBERT MOREAUX MARGUILLIER EN CHARGE. »

### Seconde cloche :

« L'AN 1753 J'AY ESTÉ BÉNITE PAR VÉNÉRABLE ET DISCRET MRE PIERRE FRANÇOIS FRESNOY, DOYEN ET CHANOINE DU CHAPITRE DE LONGPREZ AUX CORPS SAINTS, MRE CHARLES FRANÇOIS HERMÉNÉGILDE LE SERGEANT SR D'AVESNE, ET DAME MARIE FRANÇOISE LE SERGEANT, ÉPOUSE DE MRE PIERRE CHARLES LE SERGEANT, SR DE MERVILLE, CONSR DU ROY EN L'ESLECTION DU PONTHEU, M'ONT NOMMÉE MARIE FRANÇOISE HERMÉNÉGILDE. » (toujours les mêmes minutes d'Airaines)

La bénédiction des deux cloches fut faite par le doyen Fresnoy le 28 mai 1753 (archives du presbytère de Longpré). Le 8 juillet 1798, le commissaire du Directoire enjoint à l'administration du canton d'Hallencourt d'interdire la sonnerie des cloches qui se fait à Fontaine et à Longpré, contrairement à la loi. (archives départementales de la Somme, série Q)

Les cloches conservées à la Révolution furent refondues en 1820 et on leur donna deux compagnes. La fonte comprit l'ancienne grosse cloche (714kg) et une ancienne petite (63kg) probablement celle du Chapitre bénite en 1701. Poids des nouvelles cloches : la grosse : 1887 livres ; la moyenne : 1442 livres ; la petite :

1120 livres. (archives communales de Longpré - la 4ème cloche, payée par la fabrique, n'est pas comprise dans ce marché).

### Inscriptions des cloches :

#### **Grosse cloche :**

D'un côté :

L'AN 1820 PAR LA GRACE DE DIEU JE FUS NOMMÉE MARIE FRANÇOISE VICTOIRE  
PAR MESSIRE PIERRE CHARLES HENRY DU LIÈGE, CHEVALIER, PRINCIPAL PROPRIÉTAIRE  
DE FOLIE-CONDÉ, DEMEURANT EN SA TERRE DUDIT LIEU, ET PAR DAME MARIE FRANÇOISE VICTOIRE  
MICHault PROPRIÉTAIRE DEMT A LONGPRÉ LES CORPS SAINTS, VEUVE DE MR PIERRE CHARLES  
FRANÇOIS AUGUSTE DU LIÈGE »

De l'autre côté :

JE FUS BÉNITE PAR MR JEAN FRANÇOIS OLIVE, CURÉ DUDIT LIEU  
NOUS APPARTENONS AUX HABITANTS DUDIT LONGPRÉ.  
MR LOUCHET-TREULLE MAIRE ET CHARLEMAGNE DÉSIRÉ DUCLOYS.GORLIER FONDEUR A FRÉVENT »

Diamètre : 1,18m - Note : mi bémol

#### **2ème cloche :**

D'un côté :

L'AN 1820 PAR LA GRACE DE DIEU JE FUS BÉNITE ET NOMMÉE MARIE  
CATHERINE ÉLISABETH PAR MR JEAN FRANÇOIS OLIVE DESST LA SUCCURSALE  
DE L'ÉGLISE DE LONGPRÉ-LES-CORPS-SAINTS ET PAR DAME MARIE CATHERINE  
ÉLISABETH DELAHAYE, RENTIÈRE AUDIT LIEU, VEUVE DE MESSIRE FRANÇOIS PIERRE MICHault. »

De l'autre côté :

NOUS APPARTENONS AUX HABITANTS DUDIT LONGPRÉ. MR LOUCHET-TREULLE MAIRE.  
GORLIER FONDEUR A FRÉVENT »

Diamètre : 1,02m - Note : fa

#### **3ème cloche :**

L'AN 1820 PAR LA GRACE DE DIEU JE FUS NOMMÉE MARIE LOUISE AUGUSTINE MÉLANIE PAR MR  
HYACINTHE MOREAU PROPRIÉTAIRE  
DEMEURANT A LONGPRÉ-LES-CORPS-SAINTS ET PAR DAME MARIE LOUISE AUGUSTINE MÉLANIE  
TREULLE ÉPOUSE DE MR FRANÇOIS LOUCHET  
PROPRIÉTAIRE ET MAIRE DUDIT LONGPRÉ-LES-CORPS-SAINTS  
JE FUS BÉNITE PAR MR JEAN FOIS OLIVE CURÉ DUDIT LIEU.  
NOUS APPARTENONS AUX HABITANTS DE LADITTE COMMUNE.  
GORLIER FONDEUR A FRÉVENT. »

Diamètre 0,98m - Note : sol

#### **4ème cloche :**

L'AN 1820 PAR LA GRACE DE DIEU ET LA BONNE ADMINISTRATION DES VÉNÉRABLES  
MARGUILLIERS DE CETTE ÉGLISE A QUI 'APPARTIENS, J'AI ÉTÉ NOMMÉE MARTINE PAR MR  
PIERRE ANTOINE GAUDUIN PROPRIÉTAIRE ET PRÉSIDENT DU CONSEIL GLE DE LA DITTE  
FABRIQUE ET PAR DAME MARIE ANNE HONORÉE PÉLAGIE SON ÉPOUSE DEMEURANT  
A LONGPRÉ-LES-CORPS-SAINTS JE FUS BÉNITE PAR MR JEAN FRANÇOIS OLIVE, CURÉ DUDIT  
LIEU. GORLIER FONDEUR A FRÉVENT. »

Diamètre 0,91m - Note : la bémol

Sur chacune de ces quatre cloches, on remarque :

- un crucifix avec la Madeleine, entre la Vierge mère et reine et un saint évêque ;
- les armes de la France : trois fleurs de lys ;
- des angelots ;
- dans un cartouche, une petite cloche, au dessus de laquelle est le nom du fondeur :  
GORLIER A FREVENT.

Sur une pierre du clocher se trouve cette inscription :

« LES CLOCHE (sic) DE LONGPRÉ FUT MONTÉ (sic) EN 1820.

Sur une autre pierre, à l'endroit où sont suspendues les cloches, on lit : AVGVSTE PIERRE IGNACE MAVRICE  
CHARPENTIER 1624. - Ce qui semble indiquer une réparation du beffroi à cette date.

## Les cloches.

---

À la base de la flèche du clocher, refaite vers 1880, on lit sur une pierre de la galerie : « LE 24 SEPTEMBRE 1881, M. ALFRED GALLET, MAIRE, A VISITÉ CETTE GALERIE ».

Après les dégâts de la seconde guerre mondiale, le clocher de Longpré retrouve une unique cloche dont voici les inscriptions :

« Le 17 août de l'an de grâce 1947, moi MARIE MAURICETTE, ait été baptisée par Monseigneur Fourcy, pronotaire apostolique, vicaire général d'Amiens.

Monsieur l'abbé Thellier étant curé de la paroisse et Monsieur A.Lebland maire de Longpré les Corps Saints.

J'ai eu pour parrain et marraine, Monsieur Maurice Lartique et Madame Marie Morel.

« je suis la résurrection et la vie »

Je fus coulée à Annecy en Savoie, comme la Savoyarde, la Jeanne d'Arc, chez les fils de G. Paccard à Annecy le Vieux.

« je veux passer mon ciel à faire du bien sur la terre. »

Je donne le sol et mon diamètre est de 1 m 01. »





